

**Type de réunion**

**Réunion d'école privée**

**Numéro et titre du premier sujet traité**

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Mots clés :

rythme de l'enfant, savoirs de base, savoirs « secondaires », transition école/collège, informatique, évaluation, norme, sanction

Le débat :

1 / Il existe un décalage important entre primaire (CM2) et collège (6<sup>ème</sup>) :

◆ sur le mode d'évaluation :

- au primaire : évaluation qualitative
- au collège : comparaison à une norme, notes chiffrées

L'école sanctionne moins le savoir que le collège.

L'intérêt du pourcentage de réussite plutôt que la note sanctionnant les erreurs paraît fondamental.

Intérêt de différencier la note de l'appréciation (notion de progrès à mettre en évidence, motivation).

◆ les devoirs du soir :

- rien à l'écrit au primaire.
- beaucoup de devoirs écrits au collège

Les parents souhaitent que les enfants aient des devoirs écrits et qu'ils soient faits à l'école.

Les enseignants pensent que les parents doivent porter attention aux devoirs de leurs enfants : rôle éducatif parental.

-les devoirs du soir concernent l'école et l'enfant pour éviter les situations de conflit enfants-parents.

- les familles fragilisées attendent tout de l'Ecole

2/ Répartition horaire des différentes matières

◆ Du côté des parents : impression de saupoudrage de différents savoirs sans fixer les bases essentielles c'est-à-dire : lire, écrire, compter

◆ Du côté des enseignants : rendre acteur l'enfant est source de motivation pour les acquisitions de savoir de base. Cela développe le plaisir d'apprendre et l'enfant n'est plus passif d'où l'intérêt de la pédagogie active qui donne de meilleurs résultats (exemple : musée, Internet...etc...) qui ouvre l'esprit, stimule la curiosité, permet de lutter contre l'inégalité des chances, l'enseignant restant un animateur motivé. L'enfant du 21<sup>ème</sup> siècle est plus « actif » Il semble motivé par ces pédagogies actives qui n'oublent pas l'apprentissage fondamental.

3/ Respect des rythmes de l'enfant

Du côté des parents : la semaine des 4 jours atteint ses limites. Il faudrait :

- étaler davantage sur la semaine
- mieux rééquilibrer les activités extra-scolaires
- rééquilibrer le rythme de la journée

Exemple : journée scolaire arrêtée à 13h puis le reste des activités pris en charge par les communes.

- vacances harmonisées avec le secondaire

Les propositions :

- Développer la valeur du travail comme élément de réussite
- Préparer l'adaptation à l'entrée au collège (harmoniser la fonction de l'évaluation, la notion de devoirs du soir...)
- Mettre en place un partenariat avec la famille
- Rechercher un équilibre entre pédagogie active et apprentissage des savoirs...sans oublier que l'inégalité sociale existe et que l'École se doit d'essayer de la combler !
- Rééquilibrer la journée scolaire ainsi que la répartition horaire annuelle en fonction des rythmes réels de l'enfant.
- Equiper chaque établissement d'au moins 15 postes informatiques

## **Numéro et titre du deuxième sujet traité**

13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

### Mots clés :

Echec scolaire, formation des enseignants, besoins spécifiques, prévention des difficultés, conduites à risque

### Le débat :

Des constats :

- Les enseignants repèrent très vite les difficultés de certains enfants à s'adapter à l'école maternelle. Seront-ils des enfants en difficultés scolaires ou à besoins spécifiques plus tard ?
- Les enseignants sont souvent démunis (vers quel service spécialisé se tourner) devant le comportement de ces enfants. En ce sens la formation continue pour les enseignants devrait être obligatoire, plus ou moins associée à l'auto-formation. L'éventail des formations existe mais peu de moyens pour y accéder, sauf sur les formations régionales qui sont assimilées à des saupoudrages plutôt qu'à des formations à long terme.
- Les difficultés scolaires peuvent conduire à l'échec scolaire qui engendre de la souffrance chez l'enfant. L'échec scolaire apparaît comme un facteur important dans la prise de risques à l'adolescence : conduites addictives et conduites à risques, d'où l'intérêt de travailler en partenariat avec les familles, les structures de soins et l'école pour trouver des solutions le plus tôt possible.
- Il apparaît un vide entre la classe ordinaire et la CLIS. Il semblerait intéressant d'avoir à disposition des structures intermédiaires (petits effectifs + enseignants spécialisés pour une pédagogie spécialisée concernant les enfants présentant des difficultés scolaires).
- Au niveau de l'enseignement privé, il n'existe pas comme dans l'enseignement public, de reconnaissance des ZEP ; donc pas de moyens financiers supplémentaires.

Quelles réactions face à la difficulté du jeune enfant ? :

- Faut-il aussitôt sensibiliser les parents aux difficultés de leurs enfants ? (mais attention aussi à garder une relation de confiance avec les parents, attention à la modification de la relation mère-enfant vis-à-vis de l'école car si les difficultés persistent, on ne peut rien faire pour aider l'enfant sans l'adhésion des parents pour les différentes prises en charge proposées).
- Ou bien est-il préférable de laisser du temps à l'enfant ? (L'enfant est en pleine évolution et des changements sont encore possibles, d'où banalisation des difficultés de l'enfant très jeune).

### Les propositions :

- développer l'observation précoce
- formations continues des enseignants + autoformation
- augmenter le nombre d'enseignants spécialisés
- importance de donner du sens à l'école pour éviter l'échec scolaire
- la délocalisation de certaines écoles qui reçoivent des enfants en difficultés serait intéressante (éviter le phénomène de « marquage » d'une école).
- donner dans les classes une place plus importante aux enseignants AIS
- certains échecs scolaires peuvent être très vite modifiés grâce à l'instauration d'une mutualisation, d'un climat de confiance entre parents et enseignants.
- favoriser la relation de confiance pour permettre une aide efficace et favorable à l'Enfant.

### **Numéro et titre du troisième sujet traité**

15 Comment lutter efficacement contre la violence scolaire

#### Mots clés :

Droit, devoir, respect, loi, partenariat

#### Le débat :

Droits et devoirs doivent être connus depuis la petite enfance : règlement intérieur, projet éducatif, règlement de cantine etc... Les élèves ne sont pas toujours conscients d'être encadrés par des règles. Pour un gage de réussite du vivre ensemble, maintenant et plus tard, la mise en place d'une charte des droits et des devoirs de chacun et respect des personnes est utile. La notion de loi doit être abordée très tôt à l'école. Elargir ces règles de vie à l'environnement social, extérieur à l'école

Le partenariat des parents est essentiel pour la reconnaissance des incivilités. Quand il n'est pas possible, faire l'effort de distinguer les lieux : par exemple : pour un gros mot, l'enseignant dira : on ne dit pas de gros mot à l'école parce qu'on est là pour apprendre un français correct (sachant qu'à la maison, c'est parfois le langage utilisé)  
L'école reste un lieu d'information pour les enfants sur ce qui se fait et se pratique en dehors de la famille.

Analyser, discuter sur les situations d'incivilité peut se faire à tous niveaux : l'enseignant à un rôle pour réguler les situations avant qu'elle ne s'amplifie, il peut anticiper les problèmes dans une petite structure (observation plus facile de chacun en fonction du nombre) : l'enseignant doit représenter un modèle d'identification pour l'enfant.

#### Les propositions :

- Impliquer les enfants : commencer à partir d'un fait d'incivilité, analyser ensemble de façon concrète la situation, repérer l'acte d'incivilité et le dysfonctionnement qu'il induit, délivrer le message des droits et devoirs de chacun dans ce cadre.
- Sanctionner s'il y a dérive, non respect de la règle mais le présenter à l'élève comme un élément de vie réussie en communauté
- Dans la cour de récréation, veiller à ce que la loi du plus fort ne soit pas le seul moyen de régler les conflits entre enfant.
- Donner du sens au mot « règle de vie » dès le plus jeune âge en les faisant verbaliser à ce sujet.
- mettre en place des élèves médiateurs en niveau CM1-CM2 pour régler les conflits entre élèves de l'école
- Rôle des médias : sachant que la télévision, la publicité ont un impact important sur les enfants, les messages délivrés devraient être plus éducatifs.

## **Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)**

Débat de 20 personnes dont 3 parents.

---

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1** Organiser l'École, le Collège en plaçant l'élève au centre des besoins qui lui sont nécessaires pour réussir (rythmes, pédagogie, outil informatique, aide aux devoirs, sanctions, évaluations positives...)

**2** Les familles restant au cœur de l'évolution de l'enfant en difficulté il est nécessaire de développer des rencontres formelles et informelles parents/école/ personnels spécialisés pour mutualiser et harmoniser les différentes approches et prises en charge ainsi que pour restaurer l'enfant dans ses compétences et ressources.

**3** Les établissements scolaires ne peuvent représenter ni une zone de non droits, ni une zone de non devoirs ; enfants (dès le plus jeune âge), adultes (famille et école) , jeunes, doivent intégrer les valeurs nécessaires au respect de chaque membre de la communauté qu'ils forment.